

INFOS PRATIQUES

Votre Mairie



Heures d'ouvertures :

du mardi au vendredi.
de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
le samedi de 8h30 à 12h00

1, rue de la Deûle

 03 20 58 40 93

 mairie@villededon.fr

 <http://www.villededon.fr>

 Ville De Don - Officiel

Permanence Mensuelle

Mme **DUSSART**, assistante sociale
Chaque second mardi du mois de 9h30 à 10h30

Vos Elus à votre écoute

Des permanences sont instaurées chaque semaine pour que vous puissiez obtenir une audience avec les élus de la commune.

Pour prendre rendez-vous :
présentez vous en mairie
ou téléphonez au 03.20.58.40.93

André-Luc DUBOIS, Maire
Le lundi et le jeudi de 17h à 19h

Pascal SERGENT, 1er Adjoint
(Finances - Ressources humaines)
Le mardi de 10h à 12h.

Mathilde DEROOSE, 2ème Adjointe
(Jeunesse - Politique familiale)
Le mercredi et le samedi de 10 h à 12 h.

Laurent GAYOU, 3ème Adjoint
(Travaux - Développement économique)
Le vendredi et le samedi de 10 h à 12 h.

Numéros Utiles

URGENCES : 112

Pompiers : 18 ou La Bassée : 03.28.55.01.81

Police secours : 17 ou

Police Municipale : 03.20.58.17.42

Gendarmerie : 03.20.85.56.76

SAMU : 15

SOS AMITIE : 03.20.55.77.77

SOS MAINS : 03.20.95.75.88

MEDECINS de Garde : 03.20.33.20.33

Centre Médical de Don : 03.20.58.51.01

Centre Anti-poison : 0.800.59.59.59

Pharmacie Demarest : 03.20.58.46.21

Pharmacie de garde : 0 825 742 030

Sécurité gaz : 0.810.433.059 /
0.800.47.33.33

Réseau électrique : 09.726.750.59

Iléo (eau) : 09.69.32.22.12

CITEC (maintenance poubelles) :
08 05 01 45 11

Bulletin municipal d'information N°78

Mars 2021

Directeur de Publication :

André-Luc DUBOIS

Crédit photos :

Couverture : Guillaume RONCEN

L'équipe Municipale

Sources UNC

Images libres de droits.

Rédaction :

L'équipe Municipale

Conception :

Lidwine PHILIPPE

Mathilde DEROOSE

Imprimé par

 **REPROCOLOR**
IMPRIMEZ VOS ÉMOTIONS

 **IMPRIM'VERT**



Dis Don Moi

Mars 2021 - N°78



Rétrospective d'un bel hiver !

Souvenirs de la parade de Noël p.14-15

Des vœux 2021 en vidéo p.16

***COVID** *La vaccination de nos aînés p.7*

Ville de
DON

Infos Diverses



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

LA POSTE

Ce service public vous accueille en mairie chaque matin :
du mardi au samedi de 8h30 à 12h00

Affranchissement et dépôt de vos courriers et colis,
réception de vos colis et recommandés
(gardés en bureau durant 14 jours).
Vente de produits postaux,
retrait de dépannage sur compte postal.



MASQUES OBLIGATOIRES POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



La situation sanitaire continue de se dégrader dans le département du Nord. L'évolution des indicateurs sanitaires a conduit Michel Lalande, préfet du Nord, à prendre des mesures fortes et notamment à étendre à plusieurs reprises l'obligation du port du masque dans le Nord afin de lutter activement contre la transmission du virus.

Si le port du masque était d'ores et déjà obligatoire dans un grand nombre d'espaces publics, le préfet a arrêté ce jour l'extension de **l'obligation du port du masque dès l'âge de 11 ans à partir du vendredi 5 mars** :

- à toutes les agglomérations du Nord, c'est-à-dire entre le panneau d'entrée et de sortie des communes du département ;
- aux lieux de promenades fréquentées (la plage, les espaces verts urbains, les plans d'eaux...) ;
- aux abords des équipements situés en dehors des agglomérations (centres commerciaux, établissements scolaires, terrains de sports...).

Il n'y a pas de chemin : le chemin s'invente en marchant

Chères Donoises,
Chers Donois,

Au moment où j'écris ces quelques lignes, je me souviens d'un ami qui m'a appris, il y a plusieurs années, à écouter avec respect, à porter beaucoup d'attention aux inflexions de la voix, aux regards et aux gestes. Il m'a appris aussi à dépasser les blocages et surtout à libérer la parole. Aujourd'hui, je m'inspire de cette expérience pour vous offrir ce premier édito de l'année 2021.



L'année 2020 aura été marquée par une situation sanitaire qui a impacté de nombreuses vies. Des vies enlevées par le virus. Des vies brisées en raison de situations de chômage et de cessation d'activité mais aussi par l'isolement. Néanmoins, il me semble important de reconnaître que cette période nous a aussi révélé les valeurs que nous devons faire vivre chaque jour. Ces valeurs de fraternité, de solidarité et d'unité doivent nous guider et nous offrir les forces nécessaires pour préparer l'avenir. En même temps, je suis surpris de constater qu'une minorité persiste à entretenir l'individualisme, l'hypocrisie et le manque de respect. Ces attitudes nourrissent hélas le culte délétère du « chacun pour soi ». Cette crise sanitaire aura parfois mis en évidence une certaine défiance vis-à-vis des institutions qui, il me semble, cache souvent une certaine fragilité, un manque de confiance en soi ou dans l'avenir. Pour ma part, je continue de croire au contraire que l'engagement au service des autres et l'envie d'agir en faveur de l'intérêt commun sont plus que jamais nécessaires pour mieux vivre ensemble.

Ainsi, dans cet épisode difficile de notre vie où l'on a tendance à ne plus croire à grand-chose, je veux vous inviter à espérer et à être prêts à relever efficacement les défis de demain. D'ailleurs, un des premiers défis sera de relancer l'économie de nos artisans et commerçants.

Depuis la mise en place de l'état d'urgence, ils subissent de plein fouet les restrictions liées à la crise sanitaire. Je reconnais et soutiens leur volonté à vouloir résister à toute forme de résignation. Le courage de ces personnes ne peut nous laisser indifférents et nous devons, tous ensemble, répondre présent dans les mois et années à venir.

Depuis toujours, je sais que chaque mot prononcé ou écrit a un sens. C'est pourquoi, chaque message de soutien sera destiné à devenir action. Le respect de cet engagement sera essentiel pour faire revivre cette vie sociale qui nous manque tellement. Dans ces moments d'espoir, je crois plus que jamais à la puissance de l'action et à la force du collectif. Alors, avancer malgré l'ombre du passé sera notre priorité commune et surtout n'oubliez jamais que ce en quoi nous croyons peut devenir réalité.

Avec l'ensemble du Conseil municipal, je reste pleinement mobilisé.

Votre maire,

*Toujours à vos côtés
André-Luc Dupuis*

L'armistice du 11 novembre 1918

Cérémonie du 102^e anniversaire de l'armistice

une cérémonie particulière en ce contexte...



Compte-tenu de l'état d'urgence sanitaire et des mesures de confinement, la **cérémonie du 11 novembre 2020 n'a pu se tenir dans le format habituel.**

A la ville de Don, comme la plupart des autres communes de France, une cérémonie a été organisée en format restreint, sans troupe, et sans public.

Dépôt de gerbe aux monuments aux morts ou encore retentissement de la Marseillaise ont notamment accompagné cette cérémonie officielle.

Malheureusement, l'habituelle exposition du Cercle Historique de Don et de l'UNC n'a pu se tenir, tout comme le concours d'écriture lancé chaque année par l'UNC (l'Union Nationale des Combattants)



Fête du retour des prisonniers de guerre du 11 Novembre 1945.



Cérémonie commémorative

Cérémonie commémorative 11 novembre 2020 dans nos écoles...



Les enfants de nos écoles n'ont donc pas pu participer à la cérémonie du 11 novembre comme chaque année. Qu'à cela ne tienne, **Mme Gillon et toute l'équipe enseignante ont fait participer les élèves à leurs façons.**

Les élèves de Cm2 ont rendu hommage aux combattants morts pour la France. Monsieur le Maire et ses 3 adjoints, ont participé à une cérémonie toute en sécurité, accueillis en chansons par les enfants. La Marseillaise a résonné sous le préau, suivie d'une réconfortante chanson sur les valeurs de la France « **Liberté, Égalité, Fraternité !** »



Les élèves de nos écoles ont créé tous ensemble de magnifiques fresques artistiques sur le thème de l'amitié, du respect, de la tolérance, de la gentillesse et de la bienveillance...

Mais aussi encore et surtout autour de la devise de notre République.

Un moment fort, qui réchauffe les coeurs en ces moments troublés. Cette cérémonie s'est terminée par la traditionnelle distribution de friandises.



Merci aux enfants, Mme Gillon et son équipe pour leur créativité !

L'AVENTURE CONTINUE !! et toujours une réussite !



Le mercredi 4 novembre a été une journée forte ! En effet, l'EFS nous avait sollicités en urgence le lundi et nous n'avions donc que 48 heures pour communiquer. Pourtant ce sont 42 personnes qui se sont présentées dont 39 qui ont pu donner...

MERCI à vous et surtout BRAVO !

Le lundi 4 janvier nous a étonnés... En effet nous craignons qu'en ce jour de reprise post-vacances scolaires les Super Héros ne soient pas au rendez-vous. Et bien si ! **53 personnes nous ont rejoints et 49 ont donné leur sang.** Nous insistons sur le fait que pour 4 d'entre elles, c'était leur premier don. C'est formidable d'avoir du sang neuf ! Nous gardons aussi en tête ce Monsieur qui est arrivé sans avoir préalablement pris rendez-vous, tout simplement parce qu'il traversait Don en rentrant du boulot et a vu le message sur le panneau lumineux.

Il s'est tout bonnement arrêté et a pu donner. Chapeau ! Par ailleurs, sachez que nous sommes profondément désolés pour celles et ceux qui ont pris la peine de se déplacer et qui n'ont malheureusement pas pu donner ce jour-là. Nous savons pouvoir compter sur vous la prochaine fois.

Merci encore à vous toutes et tous, nous savons que vous, donateurs, êtes des gens faisant preuve d'une grande humilité, pourtant c'est grâce à vous que des vies sont sauvées... Si vous n'êtes pas fiers de vous, nous le sommes à votre place. Encore BRAVO les HEROS.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Monsieur Le Maire de nous avoir prêté la salle des fêtes ainsi que l'Equipe Enseignante qui a eu la gentillesse de faire remonter nos flyers aux parents par le biais des enfants.

Suite de VOS aventures le mercredi 2 juin !!!



Isabelle, Martine, Mathilde, Lionel, Stéphane & Fred.

La vaccination de nos aînés

Une prise de rendez-vous groupée pour la vaccination



Fin février, les élus délégués à nos aînés et au CCAS, se sont réunis afin de répertorier les personnes âgées de plus de 75 ans. Le but était de mettre en place une solution de rendez-vous et prise en charge de transport pour nos aînés qui le souhaitent.

25 de nos aînés de plus de 75 ans ont bénéficié de la vaccination.

Organisés et accompagnés par plusieurs membres de l'équipe municipale, les transports ont eu lieu **les 3 et 4 mars derniers vers le centre de vaccination de La Bassée.**

Un grand merci à la ville de La Bassée de nous avoir aidés à mettre tout cela en place de façon efficace !

Chacun a été ravi de cette opération et tout est déjà en place pour la 2ème injection.

Les donois ont du talent, Elena Clarisse, « La Chouchouterie »



Qui n'aime pas la brioche ? Native de Don, Elena Clarisse a toujours pâtissé. Un don qu'elle a cultivé de nombreuses années avant d'en faire une activité parallèle à son métier de technicienne informatique.

Dès le premier confinement, Eléna s'est mise à faire des brioches, d'abord pour elle, sa famille puis ses amis, les voisins, et petit à petit le bouche à oreille fonctionne ! « J'ai beaucoup de plaisir à fabriquer, façonner. La brioche, ça se partage, autour d'un café, d'un chocolat chaud, c'est un moment convivial et en ces temps moroses, il est important pour moi d'apporter un peu de bonheur aux gens ».

2021, nouvelle année, nouveau chemin, Eléna décide de franchir le cap et de monter sa micro-entreprise. Ses créations sont 100 % faites maison et 100 % locales : « La farine vient du Moulin de la Bassée, j'utilise du beurre extra fin, des œufs de poules élevées en plein air et du lait de la Région. »

Pourquoi ce nom ? « Chouchou est mon surnom depuis l'enfance, alors tout naturellement, j'ai choisi « La Chouchouterie ». Mes brioches sont en forme de « C », le « C » de Chouchou, le « C » de Clarisse. » Du sucré au salé, du grand format à la brioche individuelle, faites vous plaisir et commandez votre Chouchou, la goûter c'est l'adopter !

La Chouchouterie - Tel. : 07.70.31.63.90 - lachouchouterie@outlook.com
14, rue Camille Desmoulins 59272 DON



Prochaines dates de dons à DON
Mercredi 2 juin 2020 de 14h à 18h30
en salle des fêtes de la mairie



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

6 Pensez à vous inscrire sur : mon-rdv-dondusang.efs.sante.fr Ou par téléphone au **0 800 109 900** (Appel gratuit)

Conseil municipal



Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le 24 novembre 2020 sous la Présidence du Maire, André-Luc Dubois



La situation sanitaire a imposé, une nouvelle fois le déroulement de celui-ci à huis-clos. Avant d'aborder la première délibération, Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu du précédent Conseil, en date du 18 septembre. Il est approuvé à l'unanimité. Huit délibérations sont à l'ordre du jour avec comme points principaux la demande de préemption par la MEL de la parcelle cadastrée AE255 (délibération n°3) et une Décision Budgétaire Modificative (délibération n°7).

1. Vote du Règlement intérieur du Conseil Municipal.

Ce règlement intérieur a été validé par le Conseil Municipal en sa séance du 18 septembre dernier. Les Services Préfectoraux ont souhaité que l'Assemblée précise ce Règlement comme ci-annoncé : L'article 2 est modifié en ces termes : « La convocation est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse ». L'article 5 : « Le texte des questions est adressé au Maire 24 heures (et non 48 heures comme précisé auparavant) au moins avant une séance du Conseil Municipal et fait l'objet d'un accusé de réception ». Adopté à l'unanimité

2. Subvention d'Investissement du Département.

Dans le cadre du plan de relance de l'aide Départementale aux petites Communes, dont celle de Don qui entre dans les critères requis, il est proposé la sollicitation d'une subvention à hauteur de 35.000 euros pour les travaux de la Mairie. Adopté à l'unanimité.

3. Préemption de la MEL de la parcelle AE255.

Monsieur le Maire expose la situation. Depuis des années les élus de la Commune ont le souhait de répondre aux besoins de sa population âgée qui souhaite rester sur le territoire. Le seul foncier permettant un aménagement urbain à cet effet, sous forme d'un béguinage, de petits commerces et d'aménagement d'espaces publics de qualité, est constitué par les parcelles cadastrées AE255 et AE205, situées en bord de Deûle. Après plusieurs années d'études, et afin que ce dossier se poursuive dans un cadre réglementaire, il est proposé, en concertation, que la MEL préempte la parcelle AE255 et acquiert la parcelle AE205 auprès des Voies Navigables de France. Adopté à l'unanimité.

4. Modification du tableau des effectifs du personnel Communal.

Dans le cadre des évolutions de carrière du personnel Communal et des ajustements nécessaires pour le bon fonctionnement de la Collectivité, à effectif constant et sans recrutement extérieur, il est proposé, à compter du 01 janvier 2021, de créer deux postes d'adjoints techniques à temps complet (stagiairisation en vue de titularisation), deux postes d'adjoints d'animation à temps complet (stagiairisation en vue de titularisation), un poste d'adjoint administratif à temps complet et de supprimer un poste d'adjoint administratif à temps incomplet et un poste d'adjoint technique à temps incomplet.

Adopté à l'unanimité.

5. Représentant de la Commune à la Mission Locale.

Afin de siéger aux Assemblées de la Mission Locale Métropole Sud, il est demandé à la Commune de désigner deux représentants. Après appel à candidatures, il est proposé les noms de Laurent GAYOU et Karine COISNE.

Adopté à l'unanimité.

6. Admission en non valeur.

A la demande de la Trésorerie d'Annoeullin, il est proposé de porter en admission en non valeurs des produits irrécouvrables pour un total de 33,00 euros concernant les années 2004, 2005 et 2007.

Cette somme correspond notamment à des non-paiements de cantine scolaire.

Adopté à l'unanimité.



7. Budget 2020. Décision modificative n°2

Afin de permettre le paiement de la mise en sécurité des Bâtiments publics et divers achats, il est proposé de virer à la Section d'Investissement 14.000 euros, soit 7.000 euros respectivement sur les articles suivants : 2051 (chapitre 020) et 21318 (chapitre 021). Ces sommes proviennent en Section de Fonctionnement des articles 605 (chapitre 011) et 64168 (chapitre 012).

Adopté à l'unanimité.



8. Préavis de la Convention de Mutualisation de la Police Municipale avec la Commune de Sainghin-en-Weppes.

La délibération en date du 12 décembre 2016 adoptait le principe d'une convention de mutualisation d'une Police Municipale avec la Commune de Sainghin-en-Weppes.

La résiliation de ladite convention est effective après un préavis de douze mois. Vu le coût annuel engendré par cette convention et la présence effective de la Police Municipale sur notre territoire, vu la nécessité d'élargir ces heures de présence

et d'offrir un meilleur service à la population, il est proposé à l'Assemblée, dans un premier temps, de stopper ladite convention, qui sera effective jusqu'au 31.12.2021 au plus tard, et de mener une réflexion globale menant à l'optimisation de la sécurité sur le territoire de notre Commune.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les colis de nos Aînés

Un colis 100% produits locaux,

Le 3 décembre dernier, de drôles de Lutins se sont agités dans la salle des fêtes de la commune, pour la confection des colis des Aînés, afin de leur concocter de belles surprises. Dans la joie et la bonne humeur, chants de Noël, pour entrer dans l'ambiance magique des fêtes!

Cette année, Monsieur le Maire et l'équipe municipale ont fait le choix de prioriser le 100% local et l'artisanat. Encore un grand merci aux bénévoles venus nous prêter main-forte!



Dans notre commune et comme chaque année la tradition a été respectée : nos aînés ont été choyés avec le colis de fin d'année que les élus ont remis au domicile de chacun et chacune le samedi 5 décembre.

Ce fut l'occasion aussi d'échanger derrière le masque, quelques messages empreints de petits bonheurs et de joie réciproques.

C'est ainsi que nos aînés ont eu droit entr'autre et en primeur de découvrir « L'Écume de Don » bière brassée à Camphin-en-Carembault par la Basserie De Plus. »



Saint Nicolas est venu rendre visite aux enfants, pour le plus grand plaisir des petits et grands...

Comme le veut la tradition, Saint Nicolas est allé à la rencontre de TOUS les enfants sages. Sourires et bonne humeur au RDV. Saint Nicolas avait laissé son âne aux Ansereuilles pour qu'il puisse se reposer après s'être arrêté d'un périple en péniche... toute une histoire !



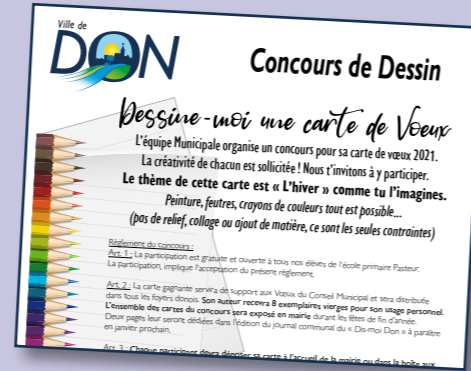
« Dessine-moi une carte de vœux »

Un concours de dessin, de quoi occuper nos artistes donois pendant les vacances !

Fin octobre, l'équipe municipale avait lancé un concours pour réaliser la carte de vœux 2021 de notre commune !

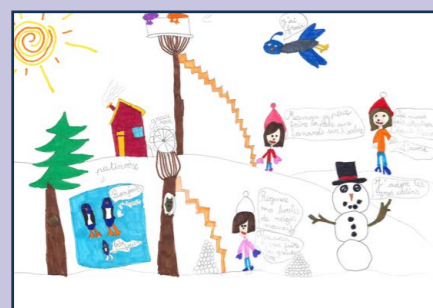
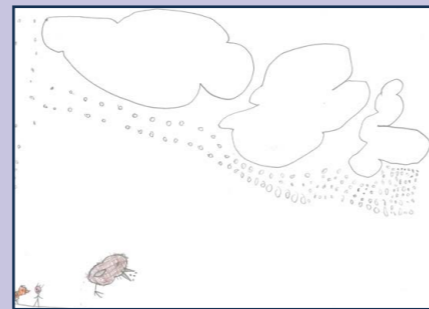
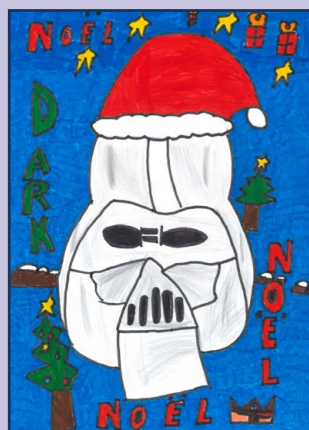
Tout était possible, il fallait faire une création sur le thème de l'hiver.

Une façon originale pour occuper un peu les enfants pendant les vacances, mais aussi pour avoir la possibilité d'avoir de jolies cartes de vœux 2021 pas comme les autres !



Encore bravo à nos 3 lauréats :

- Emma Sawadogo - 8 ans
- Marine Krevl - 10 ans
- Karel Griffon Girard - 6 ans

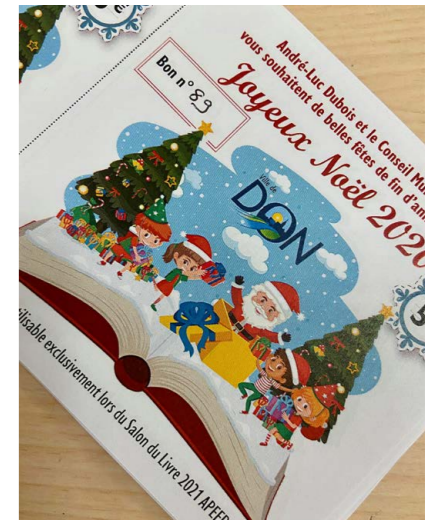


Noël dans nos écoles

Des sourires et de jolis chants de Noël...

Le vendredi 18 décembre 2020, l'équipe de la commission jeunesse a été accueillie en chanson par les enfants des écoles de Don qui avaient revêtu leur plus beau bonnet de Noël.

Merci aux institutrices pour cette belle surprise !
 Quel bonheur de chanter ensemble «Petit Papa Noël» et «We wish you a merry christmas».



Pour les remercier, les traditionnels chocolats, brioches et oranges leur ont été offerts ainsi que des chèques livre.

La municipalité a souhaité cette année augmenter de 2 euros le bon livre pour chaque enfant, en offrant 2 chèques livre de 5 euros pour que chacun puisse se faire plaisir au prochain salon du livre.

Les enfants ont ensuite appris la venue prochaine du Père Noël dans le village dans sa voiture décapotable lumineuse accompagné de leurs héros préférés. Merci aux enfants et à l'équipe enseignante pour cette journée de partage qui a mis des étoiles dans les yeux des petits et des grands.

Une mémorable Parade de Noël

Vous l'avez peut-être vu ! Le Père Noël nous a fait l'honneur de passer par Don pour les fêtes de fin d'année !

Samedi 19 Décembre, Don a été le témoin d'un spectacle peu banal.

Ce ne sont pas moins d'une dizaine de voitures vintage qui ont défilé dans les rues de notre village. A bord de l'une d'entre elles, le Père Noël ! Pour l'accompagner, voitures décorées et musiques festives. À cette occasion, nombre d'entre vous sont sortis dans les rues pour assister au spectacle. C'est avec des étoiles plein les yeux et un grand sourire que vous avez pu apercevoir notre parade de Noël. Celle-ci a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme et de véhémence.



La Mairie et le Comité des fêtes ont collaboré avec Auto Vintage pour vous offrir ce moment de joie. Très peinée par l'annulation du Marché de Noël, l'équipe ne s'est pourtant pas laissée abattre. Il nous paraissait important de redonner le sourire et de mettre du baume au cœur à nos habitants.

On espère sincèrement que le spectacle vous a plu ! Si jamais vous l'avez raté, vous pouvez retrouver des photos sur le compte Facebook. **N'hésitez pas à aller les voir, ou les revoir pour vous rappeler un bon souvenir !**



Concours de façades de Noël

Félicitations à Benoit Anno et Alexis Gee, heureux lauréats du concours des illuminations de Noël.

Bravo à tous les participants et on compte sur vous pour l'année prochaine !



Vœux municipaux 2021

Une vidéo avant de se retrouver en vrai !



La crise sanitaire de la Covid-19 empêchant la tenue en réel des vœux du conseil municipal, l'option de la vidéo a été retenue pour accueillir 2021. En effet, un magazine itinérant de 28 minutes a été diffusé le samedi 16 janvier à 18 heures sur la page Facebook de la ville de Don, date et horaire où la cérémonie en salle des fêtes de la mairie se serait déroulée en temps « normal ». Au lancement de la vidéo, **André-Luc DUBOIS a expliqué le choix du virtuel avant de présenter ses vœux à la population donoise, vœux précédés bien-sûr par ceux des agents techniques donois, de façon à rendre hommage à leur travail au quotidien au service de la population.** Les temps forts 2020 comme l'élection municipale ont été ensuite abordés



par le Maire qui nous a naturellement accompagnés tout au long de ce reportage.

Concernant la pandémie du coronavirus, les caméras se sont posées au domicile de Nicolas MALARD. Tout au long de la période du premier confinement, ce trompettiste amateur a proposé, chaque jour, des petits concerts, devant chez lui, à 20 heures, les morceaux étant dédiés en premier lieu au corps médical.



Initialement, cet habitant de la commune aurait été salué si les vœux avaient été organisés en présentiel. C'était donc tout naturel de le remercier en nous rendant chez lui. Les différentes actions de 2020 ont ainsi été mises à l'honneur, notamment la première parade de Noël, l'une des rares manifestations populaires maintenues. **Les projets en 2021 ont été la pénultième étape de ce grand format filmé, conclu par les vœux des membres du nouveau conseil municipal.**

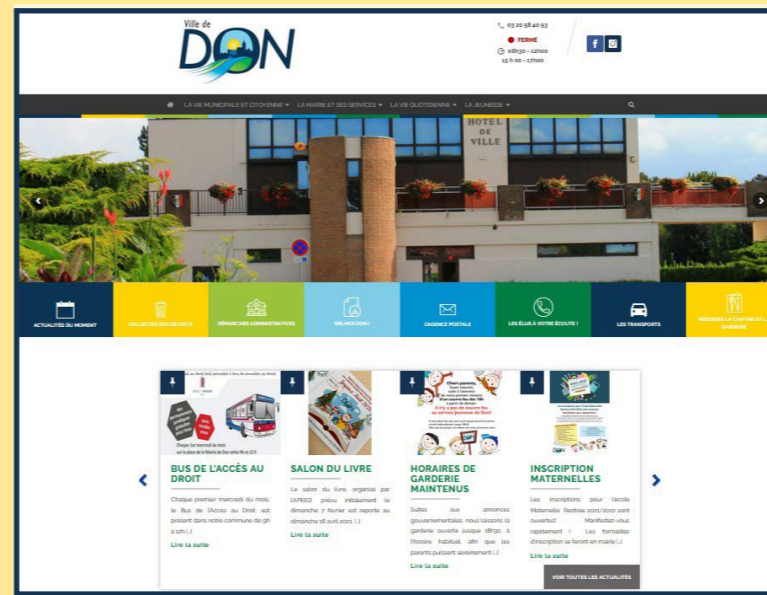


Ces vœux en vidéo ont fait l'objet de nombreux articles plutôt élogieux de la part de la Voix du Nord. Et cerise sur la galette : André-Luc Dubois s'est retrouvé en Une du grand quotidien du dimanche 10 janvier dernier. Cette mise en lumière médiatique inattendue a permis à la ville de Don de commencer cette année 2021 sous les meilleurs auspices...



Un nouveau site Internet

Nouvelle année, nouveau site internet !



<https://www.villededon.fr> : une source d'information riche et variée pour vous permettre de découvrir tous les services et l'actualité de notre commune, et bien plus encore.

Le site internet de notre ville de Don s'est refait une beauté !

Il avait été annoncé lors de la cérémonie des vœux en vidéo, il est en ligne depuis le 18 janvier. Plus pratique, plus proche de vous, il a été pensé pour vous donner accès à toutes les informations qui vous sont nécessaires. Ainsi, vous pouvez accéder directement, dès la page d'accueil, aux réseaux sociaux, aux actualités du moment (relais des informations publiées sur Facebook, qui nous permet de vous offrir la lecture de ces articles sans même avoir de compte Facebook), aux renseignements qui vous sont utiles (démarches administratives par exemple), la possibilité de retrouver de suite le nouveau portail famille (pour réserver la cantine et la garderie), l'accès direct aux Dis-moi Don (du dernier aux plus anciens) !

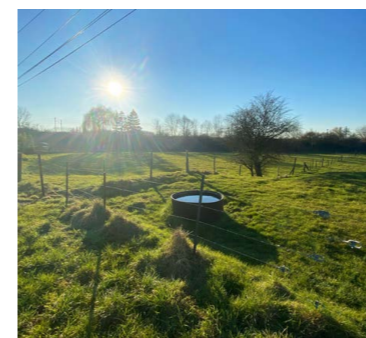
Et bien d'autres rubriques de la vie de notre village encore à découvrir, surfez sans tarder sur votre nouveau site !

Don se découvre aussi sur Instagram !

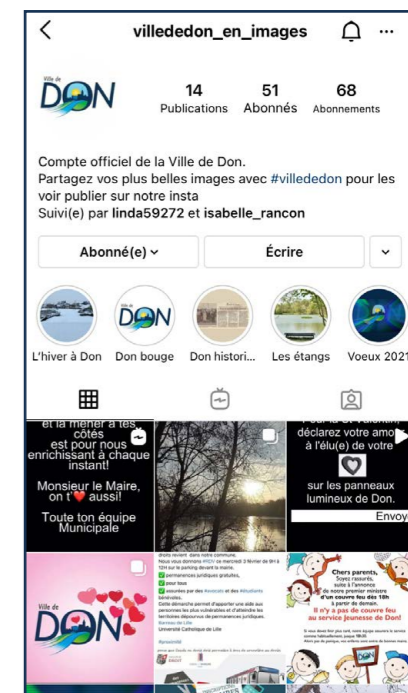
Nouvelle année rime souvent avec nouveaux projets. Pour la communication de notre commune, c'est aussi du côté du web que de nouveaux projets se sont concrétisés.

Bienvenue sur notre page Instagram www.instagram.com/villededon_en_images

Une rencontre insolite, un lieu magnifique, un joli paysage, des moments de vie... Instagram offre le plaisir de découvrir votre commune autrement, de la mettre en valeur à travers de beaux clichés et de courtes vidéos ! Vous avez bien évidemment la possibilité de contribuer au développement de cette page en partageant vos photos de Don (@villededon_en_images).



Et même si vous n'avez pas de compte Instagram, c'est tout à fait possible ! Vous pouvez envoyer vos photos via Facebook et Messenger ainsi que par mail à l'adresse communication@villededon.fr avec le #villedeDon. Nous sommes toujours très heureux et fiers de partager les photos que nous recevons.



Nous remercions les super contributeurs qui ont d'ores et déjà partagé leurs photos venues enjoliver ce compte. **À vous de jouer :-)**



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP



SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS



ENTRETIEN
DE LA
MAISON

Besoin d'aide ? L'ADMR, service d'aide à la personne intervient aussi à Don

L'ADMR est une association agréée d'aide à la personne qui propose une gamme de services pour tous vos besoins. Les prestations sont assurées par des professionnels qualifiés et engagés. Aides à domicile, auxiliaires de vie, TISF (Techniciennes Interventions Sociales et Familiales) sont à vos côtés du lundi au dimanche après-midi selon les besoins (tâches ménagères, aide aux repas, à la toilette, aide matérielle et psychologique,...), n'hésitez pas à vous rapprocher de l'ADMR, plusieurs moyens sont à votre disposition.



L'ADMR Fournes en Weppes

Tél. : 03 20 50 32 85

(Répondeur téléphonique en dehors des heures de permanence pour traiter les demandes rapidement)

Mail : contact.fournes-en-weppes@fedo.admr.org

436 Bvd Victor Hugo - 59134 Fournes en Weppes

Horaires d'ouverture du bureau:

Lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Jedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h30

Vendredi de 13h30 à 17h00

L'ADMR VOUS CONSEILLE POUR TROUVER ENSEMBLE LA SOLUTION LA PLUS ADAPTÉE À VOTRE SITUATION

50%

DE DÉDUCTION FISCALE**

Vous bénéficiez, sous certaines conditions, d'une aide financière par différents organismes conventionnés

- Conseil Départemental
- Caisses de retraite
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Mutuelles
- ...

DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS POUR VOTRE TRANQUILITÉ D'ESPRIT

Le personnel de l'ADMR est recruté pour ses compétences et ses qualités relationnelles. Il saura respecter l'intimité et la confidentialité au sein de votre domicile et gagner votre confiance. Nos prestations font l'objet d'un contrôle continu pour nous assurer de votre entière satisfaction.

DES SERVICES POUR TOUS LES ÂGES DE LA VIE

7/7

Simplifiez-vous la vie!

** 50%, des sommes restant à votre charge sont déductibles de vos impôts ou donnent droit à crédit d'impôt.

Replantation chemin de halage



Grâce à la Métropole Européenne de Lille, le chemin de halage est aménagé avec des essences d'arbres méticuleusement choisies et plantées avec soin : 7 arbres tiges ont été plantés et seront complétés par des plantations en régie d'arbustes diversifiés. Ces travaux sont également visés par VNF (Voies Navigables de France) soucieux de l'aménagement des territoires et la qualité de vie autour de l'eau.

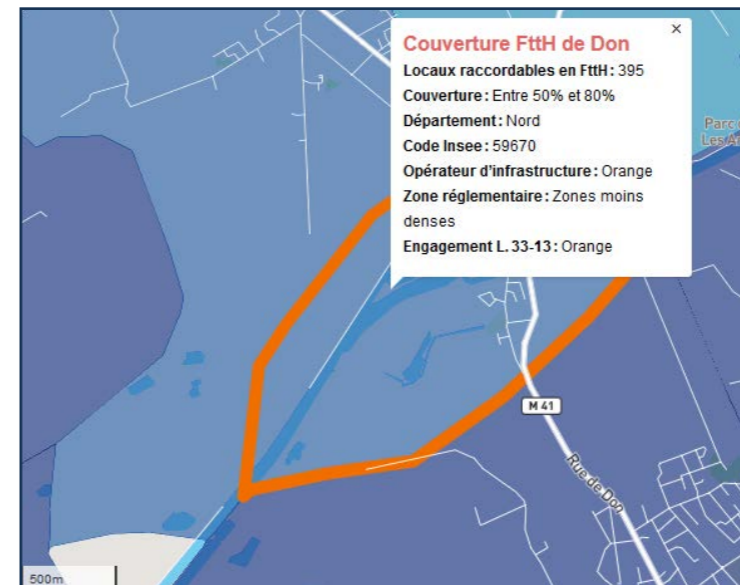
Le programme de requalification est phasé sur plusieurs années (2019 à 2024)

L'objectif de ce travail est de répondre à différents objectifs:

- Prendre en considération la notion « d'urgence » sécuritaire.
- Tenir compte de l'aspect sécuritaire de l'alignement
- Réduire l'impact sur le milieu
- Atténuer le traumatisme paysager
- Lisser les coûts budgétaires
- Augmenter la biodiversité



Quid de la Fibre à Don?



La fibre optique est une technologie de communication numérique qui permet de faire circuler des données dans un fil de verre plus fin qu'un cheveu. Elle offre des débits de connexion très supérieurs à ceux de l'ADSL et quasiment sans déperdition du signal.

Les FAI (Fournisseur Accès Internet) promettent en effet jusqu'à 1 Gbit/s de débit avec la fibre optique. Si ce niveau est en réalité rarement atteint, le débit de connexion d'un abonnement à la fibre optique est néanmoins toujours très élevé.

Les avantages de la fibre optique

Le principal avantage de la fibre optique par rapport à l'ADSL, c'est la puissance de son débit. Elle est quasiment 10 fois plus importante qu'avec l'ADSL2+.

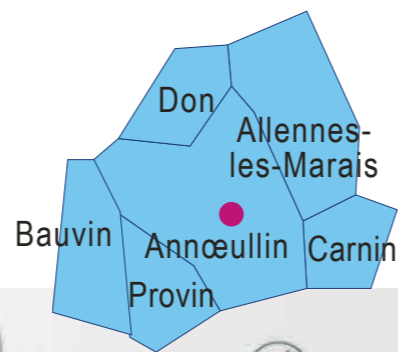
Avec la fibre, vous ne mettez que quelques secondes à télécharger une chanson et à peine plus de 5 minutes pour télécharger un film. Autre avantage de la fibre, le débit est symétrique, le débit montant est toujours équivalent au débit descendant, un détail qui a toute son importance pour les accros aux jeux vidéo en réseau.

Vous êtes libre de choisir l'opérateur de votre choix ou d'en changer !

Point sur le déploiement de la Fibre sur la commune

La commune est, aujourd'hui, câblée dans sa quasi-totalité excepté le chemin du halage où la fibre est passée mais pas encore connectée.

En ce qui concerne la rue Freycinet le câble est passé et les démarches auprès de la copropriété ont été réalisées afin de pouvoir procéder aux raccordements !



16-25ans
emploi
formation
orientation
vie quotidienne

Prends ton élan
avec la Mission Locale métropole sud

www.missionlocale-metropolesud.fr



Pour qui ?

Les jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés.



Comment ?

Un accompagnement individualisé par un conseiller à toutes les étapes du parcours. Le conseiller apporte une écoute et booste dans toutes les démarches du jeune. Il fait appel à des partenaires spécialisés pour apporter au jeune toutes les chances de réussite dans son projet!



Pour quoi ?

Choisir un métier,
Décrocher un emploi,
Créer/reprendre une entreprise,
Trouver une formation,
Résoudre les problèmes de la vie quotidienne (*se déplacer, garder la santé, connaître ses droits, se sentir bien, ne pas rester seul, se loger...*).



Des objectifs partagés, des valeurs identiques

- trouver une solution durable (emploi ou formation) pour les jeunes en demande d'insertion sociale et professionnelle,
- proposer une offre de services de proximité de qualité en s'appuyant sur un partenariat rapproché avec les communes.

Prenez contact !



Antenne Mission Locale d'Annoëullin
5 rue des Coquelicots - BP 30075 - 59112 ANNOEULLIN
Tel : 03 20 58 92 47 - Fax : 03 20 90 23 37

Horaires d'ouverture au public :
Lundi : 14h-17h
Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h-12h / 14h-17h
Vendredi : 9h-12h / 14h-16h30

Retrouvez toute l'actualité de la Mission Locale sur les réseaux sociaux !



Suivez-nous sur Facebook ! @mdemetropolesud

Un midi à la cantine...



Lundi 1er février, nos deux élues déléguées à la jeunesse, Mathilde et Karine ont mangé à la cantine. Une bonne façon de voir comment le service se déroule et de savoir si notre nouveau prestataire API (Lys restauration) convient aux papilles de nos jeunes gourmets donois.

Ce jour-là, c'était salade de chou-fleur ou soupe à l'indienne en entrée, rôti de porc sauce barbecue et duo de carottes et pommes de terre en plat principal. Il faut avouer que les légumes n'ont pas rencontré grand succès ce jour-là... Il y avait en dessert, mousse au chocolat ou yaourt nature, malheureusement le dernier service n'avait plus le choix du dessert.

Nous allons demander au prestataire de ne plus donner les 2 choix d'entrées et desserts afin d'éviter le gaspillage mais surtout les frustrations.



Néanmoins le retour des enfants est plutôt positif !

Nous avons interviewé **Thylia en CM1** : « C'est beaucoup mieux qu'avant, mais je n'aime pas trop les légumes, j'adore les burgers même celui végétarien et les nuggets de la cantine... Mais ce qu'on adorerait, ce serait d'avoir de la glace en dessert de temps en temps... »

La commission restauration reprend dès le mercredi 31 mars, vos retours sont les bienvenus et si vous avez l'envie de participer, cette réunion dure 1h maximum, on recense les retours de chacun, afin d'améliorer tous ensemble le service. N'hésitez pas à envoyer un mail à kcoisne@villededon.fr pour vous inscrire. **Nous avons besoin de vous !**

Une belle initiative de la JS Don Wavrin

COLLECTE DE JOUETS DU 08 MARS AU 10 AVRIL



Dépôt au club (Stade Municipal de Wavrin) le samedi de 09H à 13H.
La JS WAVRIN DON est fière de vous présenter son partenariat avec Ludopital !

Attention merci de bien respecter la demande actuelle qui est: Jeux, jouets 1er âge de petite taille. (Pas de livre ni de peluche).
Jeux ados, mangas et BD.
Les jeux et livres doivent être en très bon état.
On compte sur vous !

État civil

Naissances, *Bienvenue aux nouveaux donois*

23/11/2020 – Maxence GRELAT TIAGO
03/12/2020 – Priam DELILLE
06/12/2020 – Marius DEBRYE
13/12/2020 – Lino DI QUAL
01/01/2021 – Solange QUINART
04/01/2021 – Emile TULLIER
30/01/2021 – Ambre BRISSET
17/02/2021 - Isaac BACQUENOIS

Décès, *Sincères condoléances*

07/12/2020 – Roland MARINTHE
19/01/2021 – Marie-Paule BUISSETTE épouse DELENEUVILLE

PACS, *Félicitations pour cette union*

12/12/2020 - Vincent BRISSET et Coralie MESTA
02/01/2021 – Bertrand PAYELLE et Nathalie GELDHOF
06/02/2021 – Mickaël DELASSUS et Aurore GUILBERT

Les inscriptions pour l'école Maternelle Rentrée 2021/2022 sont ouvertes!

Manifestez-vous rapidement !

Les formalités d'inscription se feront en mairie dès ce jour.

Vous pouvez dès à présent, venir retirer votre dossier d'inscription à l'accueil de la mairie du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h à 17h00 le samedi de 8h30 à 12h00 (ou le télécharger sur le site de la commune).

Liste des documents à joindre :

- Copie du Livret de Famille.
- Une pièce d'identité ou un extrait d'acte de naissance.
- Un justificatif de domicile (moins de 3 mois).
- Copie des pages Vaccins du carnet de santé de l'enfant.
- Bulletin d'inscription rempli, à retirer et rendre en mairie.



Sont concernés :

- Les enfants nés entre le 1er janvier et 31 décembre 2018 et début d'année 2019.
- Les nouveaux arrivants.



Un peu d'Histoire... *À la découverte de notre village.*

Don, la passion de la musique à travers les décennies.

Merci au Cercle historique de Don et son président Alain-Pierre Loyez pour cette rétrospective musicale. C'est ce partage d'une même passion qui permet depuis toutes ces années d'animer les cérémonies et autres festivités et d'accompagner chacun des moments importants de notre commune.



Le 11 novembre 1956 à Don
Route pavée au virage de la rue Basly.



1959 Musique scolaire



1939 La Société de musique de Don, inauguration de la piscine